Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 005-210500963-20260225-CM2026_009-DE

AVENANT N° 3 AU MARCHE DE SERVICE POUR LES MISSIONS D'INFORMATION, D'ACCUEIL, DE COMMERCIALISATION, D'ANIMATION ET DE PROMOTION DE LA STATION D'ORCIERES DE 2020 A 2026

Entre

La Commune d'ORCIERES
Représentée par le Maire, Monsieur Patrick RICOU

Et

la SEMILOM
Maison du tourisme
05170 ORCIERES
Représentée par le Président Directeur Général, Monsieur Yannic RICOU

Préambule

Depuis décembre 2020, la SEMILOM assure le marché de services relatif à la gestion de l'office de tourisme (information, accueil, commercialisation, animation et promotion de la station d'Orcières) pour un montant annuel de 1 050 000 € avec une clause de révision annuelle.

Un premier avenant à ce marché a été conclu en 2023 ayant pour objet d'allouer à la SEMILOM une enveloppe budgétaire de 50 000 € afin de l'aider à promouvoir l'image de la commune d'Orcières en vue de l'accueil de la manifestation cycliste *Gran Fondo New York.*

Un deuxième avenant à ce marché a été conclu en 2025 ayant pour objet d'allouer à la SEMILOM une enveloppe budgétaire maximale de 50 000 € afin de l'aider à promouvoir l'image de la commune d'Orcières en vue de l'accueil de la manifestation cycliste *Gran Fondo New York* pour les années 2025 et 2026.

En 2026, la commune d'Orcières va accueillir une étape du Tour de France. Dans ce contexte, l'Office du tourisme va être mobilisé de manière importante et va faire face à des charges liées spécifiquement à cet évènement. Le présent avenant a pour objet de prévoir les modalités financières d'intervention de l'Office du Tourisme en vue de l'accueil de cette étape du Tour de France.

Article 1 – Objet

Le présent avenant a pour objet l'attribution d'une somme à la SEMILOM afin de l'aider à promouvoir l'image de la commune d'Orcières en vue de l'accueil d'une étape du Tour de France le 23 juillet 2026.

Cette somme permettra de supporter les charges liées à la promotion de l'image de la commune d'Orcières dans le cadre spécifique de cet évènement, à la coordination de la communication entre tous les acteurs de la station pour cet évènement, à l'achat de visuels, à la réalisation d'animations liées au Tour de France, ainsi qu'à l'appui technique des services de la commune dans l'organisation de l'accueil de cette étape du Tour de France.

Article 2 – Montant de l'avenant

Pour supporter financièrement l'accroissement de son activité en vue de l'accueil de l'étape du Tour de France tel que décrit à l'Article 1 du présent avenant, la commune d'Orcières alloue à l'Office du

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 005-210500963-20260225-CM2026_009-DE

tourisme une somme de 100 000 € au titre de l'année 2026.

Le versement de cette somme se fera par tranches et comme suit :

- un 1er acompte de 50 000€ sera versé au 1er juillet 2026 ;
- un 2ème acompte de 30 000€ sera versé au 1er août 2026.
- le solde sera versé après la présentation d'un bilan financier de l'action et pour un montant maximal de 20 000€.

Article 3 – Impact de l'avenant sur le montant du marché

Le marché de services conclu entre la commune d'Orcières et la SEMILMOM est d'un montant annuel de 1 050 000 €, soit un montant de 6 300 000 € sur la durée totale du marché qui est de 6 ans. En prenant en compte la clause de révision des prix (art. 9 du cahier des charges tel qu'appliqué jusqu'à la date du présent avenant), ce montant est porté à 7 338 714, 28€ sur 6 ans.

Le montant cumulé des avenants 1 (50 000 €), 2 (50 000 €) et 3 (100 000 €) correspond à une augmentation de 2,73% du montant initial du marché en prenant en compte la clause de révision du prix précitée. Cette augmentation est ainsi conforme aux dispositions de articles R.2194-8, R.2194-9 et R.2194-4 du code de la commande publique.

Article 4 – Autres clauses du marché

Les autres clauses du marché demeurent inchangées.

Fait à Orcières le …… 2026

Le Maire,
Patrick RICOU

Le PDG de la SEMILOM,
Yannic RICOU